

505LM55/8

319

(1960 - 61)

A

Extension des installations de la Gare maritime de Caronte-la-Gaffette (Sud-Est) (Abandon)

Extension des installations de la gare maritime de Caronte-la-Gaffette (Sud-Est)

	Abandon	
che du M.T.P.		25. 7.40 (marginal)
nse de la S.N.C.F.		17.12.40

	Reprise	
re S.N.C.F. au M.T.P.		4. 5.41

319

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

-:~::~:~::~:-

Le Président
du Conseil d'Administration

Paris, le 4 mai 1941

Région du Sud-Est

Caronte-la-Gaffette

C O P I E

Extension des Installations

Monsieur le Ministre,

Par lettre Veg 479027-3/12 en date du 17 décembre 1940, faisant suite à une demande de renseignements de votre part au sujet de la situation des travaux d'extension des installations de la gare maritime de Caronte, je vous ai fait savoir que ces travaux, entrepris à la suite de l'autorisation d'exécution d'urgence le 2 mai 1940, avaient été suspendus au moment des événements de juin et que la S.N.C.F. n'envisageait pas de les poursuivre.

Cette décision se justifiait alors par le renversement de la situation et la régression correspondante du trafic.

Or, les circonstances ont récemment évolué et l'établissement maritime de Caronte doit faire face à nouveau à un accroissement important des échanges. Nous avons donc repris l'exécution des travaux dont il s'agit.

Aussi ai-je l'honneur de vous demander de bien vouloir reprendre l'instruction du projet que nous avons soumis à votre approbation le 23 avril 1940.

La dépense correspondante serait imputée sur la dotation "Divers et imprévus - Ensemble du Réseau" du budget des Travaux Complémentaires de 1941.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

signé : FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications
246, Boulevard Saint-Germain - PARIS (7°)

S.N.C.F.

Région du Sud-Est

17 décembre 1940

Caronte-la-Gaffette
Extension des installations
de la gare maritime

Monsieur le Ministre,

D 5311/302

-

Par dépêche en date du 25 juillet 1940, vous m'avez demandé de vous renseigner sur la situation des travaux d'extension des installations de la gare maritime du Port de Caronte dont le projet vous avait été présenté le 22 avril 1940.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les travaux dont il s'agit, entrepris à la suite de l'autorisation d'exécuter d'urgence accordée le 2 mai 1940, ont été suspendus au moment des événements de juin et que nous n'envisageons pas de les poursuivre.

Ces travaux, en effet, qui comportaient la création de sept voies nouvelles, avaient essentiellement pour objet de permettre à la gare de Caronte-la-Gaffette de faire face à l'accroissement rapide du trafic résultant du report sur les ports méditerranéens d'une grande partie du mouvement des ports de l'Atlantique. Ils ne présentent plus aujourd'hui autant d'intérêt en raison de la disparition de la cause qui les motivait.

Les travaux réalisés sont indiqués en violet et en rouge foncé sur le plan ci-annexé.

Le montant total des dépenses correspondantes s'élève à 200.000 fr environ et sera imputé au compte d'exploitation.

Veillez agréer,

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER